

## Nouvelles locales du mercredi 09 juillet 2014

@rib News, 09/07/2014 | Droits de l'Homme - Une conférence publique qui avait été organisée par le collectif des associations de la société civile engagées dans la lutte contre la violence au Burundi a été interrompue par la Police. Alors que cette conférence avait déjà commencé il y avait presque une heure de temps, le chargé de la sécurité à la mairie de Bujumbura accompagné d'un agent du SNR est arrivé sur les lieux et a ordonné l'arrêt des activités. Le président de l'Olucome, qui était en train de présenter son exposé, a refusé de suspendre son allocution. Les deux personnalités sont donc parties mais sont revenues aussitôt avec un dispositif important de policiers qui ont ensuite procédé à l'arrêt forcé des activités. Ils ont aussi voulu arrêter Gabriel Rufyiri (photo) mais en vain puisque les personnes sont opposées catégoriquement.

Ce dernier acte de ce comportement des autorités de ce pays qui se vantent toujours de respecter la démocratie mais qui ne le font pas du tout et qualifie cette attitude comme semblable à celle des pharisiens du temps de Jésus. Il annonce par ailleurs que la prochaine fois, ils ne vont pas accepter d'être traités ainsi. Il trouve que toute personne qui est née n'attend que la mort et que sur ce sujet, il ne peut pas avoir peur d'être arrêté alors qu'il défend. On attend pour entendre ce que le ministre de l'Intérieur ou le maire de la ville vont expliquer à ce sujet.

[bonesha/rpa/rtnb/isanganiro/rtr] | Justice - La défense de Pierre Claver Mbonimpa a tenu une conférence de presse ce mercredi à Bujumbura dans le but de réagir par rapport à la décision que le Tribunal de grande instance en Mairie de Bujumbura de maintenir le président de l'APRODH en prison pour le reste de sa procédure de jugement. Selon Maître Antoine Nzobandora, la décision du tribunal est déplorable du moment qu'elle viole la loi. Il explique cela par le fait que la loi est claire qu'une personne âgée de plus de 60 ans doit bénéficier d'une liberté provisoire lors de la procédure de jugement que celle souffrant d'une maladie incurable. Il voit que la loi est violée par le juge et que suite à cela, c'est un sentiment de découragement qui s'empare de la population en général puisque c'est le juge qui est connu pour la loi plus que toute autre personne. De surcroît, il précise que le seul garant de la vie des citoyens est la justice et que s'il n'y a pas de justice, il n'y a pas de vie. De cela, il constate que la justice burundaise n'est pas que si les juges ne le disent pas, ils subissent des pressions d'autre part dans la prise de leurs décisions. Il constate que cela risque de faire disparaître la justice qui serait alors confondu à un quelconque service public.

Néanmoins, malgré cette décision du tribunal de grande instance, il annonce qu'ils vont se pourvoir en appel contre cette dernière dans les délais légaux. [rpa/bonesha/rtr/isanganiro] | Education - Le syndicat des enseignants du secondaire CONAPES s'insurge contre l'annonce faite par la ministre de la Fonction publique qui dit que les cotisations de la Mutuelle de la Fonction Publique seront désormais calculées à partir du salaire net alors qu'elles se calculaient auparavant à partir du salaire de base. Selon le président de ce syndicat, la ministre de la fonction publique est allée loin jusqu'à annoncer une date de début d'application de cette mesure alors que cette dernière devrait plutôt être prise après un dialogue social entre tous les concernés. Emmanuel Mashandari constate par ailleurs que le conseil des ministres avait rejeté une proposition de la même ministre de revoir la hausse des cotisations des travailleurs à la Mutuelle de la Fonction Publique et qu'ainsi Annonceur Sendazirasa a trouvé un moyen de contourner ce refus du conseil des ministres. En effet, il trouve que cette nouvelle pratique aura comme suite logique la hausse de la somme à cotiser par le travailleur à prélever sur son salaire qui n'a pas du tout augmenté. Ainsi, il annonce que des mesures seront prises par les concernés pour s'insurger efficacement contre cette mesure. [isanganiro]

| Politique - Le comité exécutif du parti Uprona dans la province de Kayanza vient de rendre public un communiqué de presse pour annoncer la décision prise par Concilie Nibigira de chasser le député Charles Nditije de ce parti. Ils trouvent en effet qu'aucun texte légal ou réglementaire n'a servi de motivation dans la prise de cette décision. Ainsi, ils affirment qu'ils soutiennent le comité central de ce parti élu en 2009 qui vient de convoquer une réunion pour vider les questions qui minent ce parti de Rwagasore. Ils affirment aussi qu'ils ne soutiendront jamais toute décision prise en violation de la loi quel qu'en soit l'auteur. Ils demandent par conséquent aux membres de ce comité de répondre présents au rendez-vous et à Concilie Nibigira, ils demandent de ne pas continuer, en cachette, à mettre sur pied des représentants des Badasigana dans les différents coins du pays. [bonesha]

- Le groupe parlementaire Uprona apprécie positivement le fait que le comité central de ce parti élu en 2009 vient de convoquer une réunion pour le 13 juillet courant afin de vider les questions qui minent ce parti. Selon le président de ce groupe, ils avaient demandé à Concilie Nibigira de convoquer ce comité mais elle n'a pas voulu le faire. Ainsi, Bonaventure Gasutwa estime que dans ce cas, le comité central de 2009 est compétent pour convoquer cette réunion conformément aux statuts de ce parti. Dans cette perspective, il demande à tous les membres dudit comité même les antagonistes de répondre présents à ce rendez-vous afin que le linge sale puisse se laver en famille. Il demande aussi au ministre de l'Intérieur de ne pas être un obstacle à la tenue de cette réunion et d'envoyer ses observateurs afin qu'ils puissent constater eux aussi la vérité dans cette affaire. [bonesha/rtr/isanganiro]

Le parti Frodebu-Nyakuri de la province de Muyinga annonce le rapport du ministre de l'Intérieur qui vient d'affirmer que les choses vont très bien entre les membres des partis politiques et qui ne mentionne pas les actes des membres du parti Cndd-Fdd qui ont visé un véhicule des membres de ce parti au mois de juin dernier. Selon le représentant provincial de ce parti, le ministre de l'Intérieur a produit un rapport contraire à la réalité sur terrain. Saverin Nkurumana trouve aussi injuste le fait que les membres du parti CNDD-FDD se réunissent tous les week-ends sur toutes les collines de la province Muyinga alors que ceux du Frodebu Nyakuri sont interdits de se réunir. A la limite, il précise que les autorités leur demandent de louer des salles de réunions pour tenir leurs réunions arguant qu'un autre parti politique va tenir une réunion sur la colline où ils voulaient se réunir. Il demande que les partis politiques puissent être considérés de la même manière. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha/rpa]

| Economie - Suite au manque exagéré du courant électrique dans la ville de Bujumbura, la vie tourne au ralenti pour la population qui vit au quotidien grâce au courant électrique. En effet, ceux qui tiennent des secteurs public, les vendeurs de lait, les soudeurs, les coiffeurs, tous accusent la REGIDESO de n'être plus capable de leur servir le courant dont ils dépendent. Ils trouvent ainsi qu'ils ne pourront pas

vivre et faire vivre leurs familles respectives de manière que subvenir aux dépenses relatives aux loyers des maisons qu'ils occupent. Ils s'attendent tout de même que la REGIDESO n'ait jusqu'à présent fourni aucune explication. Ainsi, ils demandent à la REGIDESO de déclarer le problème qu'il a ou demander l'intervention du gouvernement bien encore leur fournir un horaire de l'opération de délestage du courant afin qu'ils puissent prendre des dispositions relatives. [bonsha/rpa] - Le ministre de l'Intérieur a annoncé lors de la présentation du bilan des réalisations de son ministère que le nombre de communes dans la mairie de Bujumbura devra passer de 13 communes à 3 communes seulement dans les jours qui viennent. Suite à cette annonce, l'ancien député du Burundi au sein de l'Assemblée législative trouve qu'il s'agira d'une mesure qui viendra diminuer les dépenses inutiles auxquelles se livrent les communes actuelles de la mairie et renflouer les caisses de l'Etat. François Bizimana trouve qu'il faut voir l'Assemblée de la mairie de Bujumbura, cette loi viendra au moment opportun. Il trouve par ailleurs que même les provinces devraient être restructurées afin d'en diminuer le nombre aussi. Il demande ainsi que la procédure soit accélérée pour y arriver dans les meilleurs délais. [rpa] - Adoption d'un projet de loi portant cadre organique des confessions religieuses au Burundi après midi de ce mercredi à l'hémicycle de Kigobe. Selon le ministre de l'Intérieur qui était venu au projet gouvernemental, il s'observe du désordre dans ce secteur surtout dans les villes et cela doit être réglé par un texte contraignant. Ainsi, le texte adopté à l'unanimité par les députés prévoit que celui ou celle qui voudra fonder une confession devra avoir un diplôme minimum des humanités générales et en plus, il ou elle devra avoir 100 membres fondateurs. Certains députés avaient même souhaité que le culte de Kubandwa soit respecté au Burundi mais le ministre de l'Intérieur a refusé estimant que ce culte contient des scènes contraires à la loi burundaise. [bonsha/rpa/rtnb/isanganiro/rtr] - Accident de roulage après midi de ce mercredi sur la colline Ndora de la commune Bukinyana en province Cibitoke. Selon des sources sur place à Ndora, il était vers 16h alors qu'un véhicule roulait à grande vitesse ; il a dérapé et s'est introduit dans le marché de la localité en pleine activité. Le bilan de la tragédie est de 5 personnes tuées sur le champ et d'une quinzaine de blessés dont 5 graves. L'on ignore encore la cause de cet accident est de nature technique ou personnel. [isanganiro/rtnb]